

## Adhésion à l'association afccc

### Cotisation 2020

L'Association Française des Centres de Consultation Conjugale dont le sigle est « afccc » a été déclarée le 6 juin 1961 et est reconnue d'utilité publique par le décret du 27 février 1968.

Ses objectifs :

1. Aider les personnes dans l'évolution de leur vie affective, sexuelle et sociale, spécialement dans leur relation de vie de couple et de la famille, et ce dans le respect de la liberté de chacun.
2. De favoriser la formation, la réflexion et la recherche dans une approche pluridisciplinaire, avec des praticiens concernés par le couple et la famille. La psychanalyse est la référence de l'association avec l'éclairage d'autres approches.

#### Je soutiens l'action de l'afccc en adhérant à l'association

45€     65€     85€     autre .....€

#### Mes coordonnées personnelles

Nom	
Prénom	
Adresse personnelle	
N° de téléphone	
N° de portable	
E-mail	

Je désire recevoir un reçu fiscal

Le reçu fiscal sera envoyé par internet en fin d'année

Je ne désire pas recevoir de reçu fiscal

*Conformément à règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation de vos données personnelles. Pour les exercer, adressez-vous à notre secrétariat. Les données collectées le sont à seule fin de gérer votre dossier administratif et de vous informer dans le cadre de vos activités au sein de l'AFCCC. En aucun cas elles ne seront cédées à des tiers.*

**Date et Signature de l'adhérent**